



Le magazine de
la Communauté de
communes du Val de Sully

VDS

JUIN 2025 - N°32

HABITAT / P3

Un pacte pour
le logement

CULTURE / P4

Place aux étoiles !
4^e édition

Dossier

BUDGET / P6

FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT



Avant d'aborder le thème majeur de cette édition qui comme chaque année, nous donne l'opportunité de partager avec vous les éléments essentiels du budget de notre collectivité et de son utilisation, il me semble opportun de revenir sur certaines accusations lancées contre « ces collectivités territoriales trop dépendantes... » qui seraient plus ou moins à l'origine des difficultés financières rencontrées par l'État. Alors que le budget de l'État est

voté en déficit depuis de très nombreuses années, celui de nos collectivités doit être sincère et véritable, ce qui est la moindre des choses ! Mais il doit également être équilibré à l'euro près. Certaines de ces dépenses progressent certes, mais c'est le plus souvent la conséquence de décisions prises par les pouvoirs publics qui fixent les nécessaires mesures de revalorisation des traitements des fonctionnaires, ainsi que les obligations nouvelles qui ont été confiées aux collectivités ces dernières années ; en particulier dans les domaines de l'environnement, de la petite enfance, ou encore de la sécurité des populations, et pour ce qui concerne notre territoire, la surveillance et l'entretien des digues de Loire. A tout cela s'ajoute comme pour chacun d'entre nous, l'augmentation des coûts énergétiques et des achats courants. Enfin rappelons que les dépenses d'investissement faites par notre collectivité permettent d'une part la mise à disposition de services nouveaux et améliorés aux habitants du territoire (tels que crèches, ALSH et autres...), et d'autre part, fournissent de l'activité et donc de l'emploi aux entreprises locales.

Comme les années précédentes le rapport d'activité détaillée par service de notre collectivité peut être librement consulté sur le site de la CC. La gestion prudente de nos ressources sur les exercices antérieurs a permis à vos élus, dans un contexte économique très contraint, de voter ce budget ambitieux qui maintient l'augmentation de l'aide aux communes décidée l'an passé. Les efforts se poursuivent dans les différentes compétences exercées par notre collectivité, en particulier, l'enfance et la petite enfance, mais aussi le développement économique. Notre pôle culture/patrimoine/tourisme qui propose de nombreuses activités au sein des écoles de musique et du réseau de bibliothèques. Patrimoine et Tourisme quant à eux valorisent l'attractivité de notre territoire avec des retombées significatives dans le domaine économique. Cette année encore, la Maison pour tous et ses différents services ont connu une augmentation significative de leur activité, que ce soit l'antenne emploi, l'accueil des assistantes maternelles, l'animation jeunesse... et l'ensemble des activités labellisées France services. Les ateliers numériques animés par nos deux conseillers ont connu un vif succès.

Les grands projets annoncés l'an passé dans le périmètre des compétences de la Communauté de communes sont, soit terminés, c'est le cas de la crèche à Sully, soit en phase d'achèvement, c'est le cas pour l'ALSH à Sully et la ZA des Ajeaunières à Bray Saint Aignan.

Place maintenant à la saison estivale et aux nombreuses animations culturelles et festives organisées par le Val de Sully, les communes du territoire et leurs associations ; la plupart d'entre elles bénéficient du soutien de votre Communauté de communes. Prenez un peu de votre temps pour les visiter et adresser un signe d'encouragement à tous les bénévoles qui se mobilisent pour animer notre territoire. Enfin n'oubliez pas de rendre visite à nos collègues des 4 offices du tourisme qui vous feront sans doute découvrir des lieux et des activités nouvelles à proximité de chez vous... Les élus et les collaborateurs de Val de Sully vous souhaitent une agréable période estivale.

- Gérard BOUDIER -
Président de la Communauté de communes
du Val de Sully

LA SCÈNE EST À VOUS Théâtre, humour, musique, magie... vous êtes un artiste amateur en solo ou en groupe dans l'un de ces domaines ? Alors la scène est à vous ! Inscrivez-vous jusqu'au 15 septembre 2025 pour tenter d'être sélectionné pour la première partie de Sapritch le 6 décembre prochain.



BACS JAUNES Si le SICTOM a doté votre ménage d'un bac jaune courant mars, à partir du 30 juin, il pourra être collecté. + d'infos sur www.sictom-chateauneuf.fr

FR ALERT est le nouveau dispositif d'alerte en cas de risques majeurs sur smartphone. Si vous avez un iPhone, pensez à activer les alertes du gouvernement dans vos notifications. Pour les autres smartphones, si votre appareil est à jour, vous n'avez rien à faire.

VISITES ESTIVALES Vous recevez vos proches chez vous cet été ? Profitez-en pour leur faire découvrir le Val de Sully avec l'Office de Tourisme et le Belvédère ! Balades commentées, visites de l'abbatiale, de l'oratoire... il y en a pour tous les goûts.



Téléchargez l'application IntraMuros



Photo de couverture : chantier écoparc des Ajeaunières.
Numéro rédigé courant mai, certaines informations ont pu évoluer. Toutes les mises à jour sont disponibles sur www.valdesully.fr, sur l'application IntraMuros ou sur Facebook @ValdeSully.



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

UN PACTE *pour le logement*

Démarrée en juin 2021, l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) a permis de **financer plus de 100 projets !**

A partir de ce bilan positif et considérant qu'il y avait encore un enjeu d'intérêt général à réhabiliter le parc immobilier en Val de Sully, il va être proposé de prolonger cette action par un pacte territorial France Rénov' *.

Les priorités du pacte territorial France Rénov' seront de

- > maintenir les habitants en place en améliorant le confort des logements,
- > renouveler les occupants en incitant les ménages à investir dans l'ancien,
- > remettre sur le marché des logements vacants et faciliter leur réhabilitation,
- > requalifier le bâti ancien et ainsi revaloriser l'image des centres-bourgs, ce qui permettra le maintien des services et des commerces,
- > développer la réhabilitation des installations d'assainissement individuel.

Les objectifs qualitatifs seront de

- > lutter contre la précarité énergétique par une approche thermique globale et de qualité des travaux,
- > améliorer les conditions de vie des personnes âgées et/ou handicapées en adaptant leur logement pour le maintien à domicile,

- > résorber l'habitat indigne, très dégradé ou dégradé par un accompagnement différencié,

- > augmenter et diversifier l'offre en logements locatifs abordables,

- > soutenir l'activité locale en communiquant auprès des professionnels du bâtiment.

La Communauté de communes souhaite également proposer une offre d'accompagnement financier aux propriétaires occupants modestes et très modestes pour la réalisation de leurs travaux de rénovation.

Les propriétaires bailleurs, qui portent un projet de réhabilitation globale d'un bien en vue de compléter l'offre locative, pourront aussi bénéficier d'un accompagnement s'ils s'engagent vers un conventionnement du logement (c'est à dire s'ils proposent un logement dont le loyer est accessible afin de permettre aux personnes à faibles revenus de se loger correctement).

Comment ?

- ✓ Un accompagnement administratif et technique gratuit

- ✓ Un accompagnement financier (les montants des subventions seront fixés à l'été *).



Bilan OPAH 2021 - 2024

384 contacts enregistrés dont :

65% pour des travaux d'amélioration thermique

197 projets potentiellement éligibles (**soit 51% des contacts**).

162 ménages ont ensuite été accompagnés puis **103** subventionnés.

Montant des travaux engagé **1,3 millions d'€.**

144 entreprises ont été mobilisées, dont **46** entreprises du territoire.

* Décisions soumises au vote du conseil communautaire de juillet 2025. Informations pratiques communiquées à l'issue.

PLACE AUX ÉTOILES !

Une nuit magique.

Samedi 26 juillet prochain, Saint Benoît sur Loire vivra au rythme des étoiles lors de la quatrième édition de *Place aux étoiles !* Alliant astronomie, arts de la rue et convivialité, cette soirée promet d'émerveiller petits et grands.

De 18h à 1h, chaque coin de rue, chaque bâtiment ou pelouse devient l'escale d'un voyage céleste. Ici, on danse à l'ombre de la basilique, là on suit une parade de lanternes, plus loin on s'installe dans l'herbe pour scruter les anneaux de Saturne ou les nébuleuses lointaines. On y croise des renards lumineux, des acrobates rêveurs, des mélodies qui résonnent dans la nuit...

La tête dans les étoiles, les pieds dans l'herbe, un casque audio ou un cocktail à la main, chacun y compose sa propre nuit. Un conseil : oubliez l'heure, éteignez votre portable, ouvrez grand les yeux... et laissez-vous porter.

Des foodtrucks, restaurants locaux et commerces en nocturne offriront de quoi se restaurer et flâner dans une ambiance conviviale. Pour préserver la qualité de l'observation, l'éclairage public sera éteint et les lampes rouges encouragées.

Place aux étoiles !, c'est un moment suspendu, hors du tumulte du quotidien. Une soirée à vivre en famille ou entre amis, qui plaît autant aux enfants émerveillés qu'aux adultes en quête de poésie ou de savoir.

" Un immense MERCI. Nous avons passé une merveilleuse soirée. Les compagnies et spectacles étaient fabuleux. Nous en garderons de précieux souvenirs."

Commentaire Facebook
d'un spectateur
suite à l'édition 2024.

En attendant Place aux étoiles !

Initiez-vous à l'astronomie lors de la conférence sur l'astrolabe, le 3 juillet, ou créez votre propre lanterne du 22 au 25 juillet, pour une déambulation le soir de l'événement.



Programme complet et infos :
www.belvedere-valdesully.fr

**Un avant goût en images
de ce qui vous attend...**



Bal participatif



Cirque de rue fantastique



Le Belvédère passe au rouge



Ambiance conviviale en centre bourg



© Frédéric Lovino



Acrobatie à couper le souffle

© Cie Mauvais Coton



© Cie Z Ommbibus Cirk



© Ludovic Letot

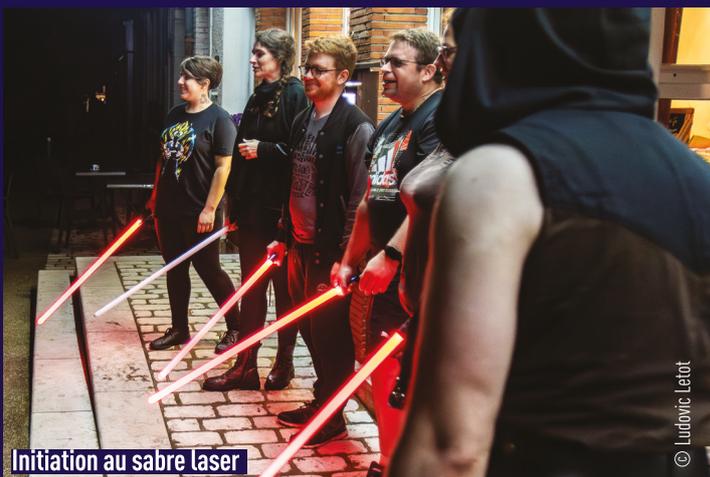


Déambulation lumineuse - Art de rue

© Christian Demarre



© Ludovic Letot



Initiation au sabre laser

© Ludovic Letot

Au conseil

Extraits

Décembre

- Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025
- Tarifs des autorisations d'occupation temporaire du domaine public
- Subvention à l'association La Fête du bois et subventions dans le cadre du soutien aux animations locales aux communes d'Ouzouer sur Loire et de Guilly
- Attribution d'une aide économique à la boulangerie Bapts, à La Taverne de l'ours et à Amand'lis
- Convention de prestation de services avec ADS 45 pour l'entretien des espaces naturels
- Convention avec le Dr Chevalier pour le suivi médical des enfants de la crèche à Sully sur Loire – 2025
- Tarifs des accueils de loisirs sans hébergement
- Approbation du règlement de « La Scène est à vous »
- Convention pour le projet « Le numérique solidaire »
- Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Neuvy en Sullias et approbation de la procédure de modification simplifiée du PLU de Viglain
- Modification des représentants de la Communauté de communes au syndicat mixte du bassin du Loiret

Janvier

- Demande de subvention dans le cadre du CRST du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne pour le financement des travaux d'aménagement d'un écoparc forestier sur la commune de Bray-Saint Aignan
- Attribution des marchés : maîtrise d'œuvre pour l'extension de la ZA de la Jouanne à Ouzouer sur Loire et refonte des sites internet de la Communauté de communes, de l'office de tourisme et du Belvédère
- Garantie d'emprunt pour la rénovation thermique de deux logements sur la commune de Viglain
- Convention de formation BAFA avec l'UFCV
- Création d'emplois et recrutement en contrat d'engagement éducatif
- Contribution 2025 à la mission locale de Montargis Gien
- Etat des indemnités perçues par les membres du conseil communautaire au titre de l'année 2024
- Demande de subvention DETR/DSIL pour l'aménagement de l'extension de la ZA de la Jouanne à Ouzouer sur Loire.

Mars

- Débat d'orientations budgétaires 2025
- Subvention 2025 à l'association « Les amis du festival », au Comité des fêtes de Sully sur Loire – Heures historiques et à la fête de la Sange
- Permis de construire concernant la réalisation d'une centrale agrivoltaïque à Coullons
- Approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU d'Ouzouer sur Loire pour l'extension de la ZA de la Jouanne
- Bilan 2024 de l'aire d'accueil des gens du voyage

Retrouvez tous
les derniers
comptes-rendus sur
www.valdesully.fr



Dossier

BUDGET 20



2025



Tradition printanière à la Communauté de communes (et dans beaucoup de collectivités) : le vote du budget !

Dans la continuité des années précédentes, le budget 2025 a été construit avec la volonté de concilier maîtrise des dépenses de fonctionnement, affirmation de la solidarité aux communes et maintien de la qualité des services proposés au public.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires règlementaires, à savoir :

- > l'**annualité**, le budget est voté chaque année et pour un an
- > l'**universalité**, le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes avec sincérité, sans aucune compensation entre elles et sans affectation des dépenses
- > l'**unité**, tout doit être retracé dans un seul document
- > l'**équilibre**, **contrairement à l'Etat, les dépenses et les recettes doivent être strictement équilibrées pour éviter un déficit.**

© Ludovic Letat

59 enfants accueillis dans les nouveaux locaux de la crèche à Sully sur Loire.

BUDGET 2025 en bref

FONCTIONNEMENT

le quotidien (salaires, entretien des bâtiments, factures, etc.).

INVESTISSEMENT

les gros projets (construction de bâtiments, achat de matériel, travaux, etc.).

DÉPENSES

Factures eau et électricité, fournitures, charges de personnel.

+ infos p.10

RECETTES

Impôts entreprises (58.5%), excédent de fonctionnement, subventions.

+ infos p.11

DÉPENSES

Aide à l'investissement des communes, travaux, gros entretien des cours d'eau et prévention des inondations, réhabilitation du patrimoine, vidéoprotection

+ infos p.8

RECETTES

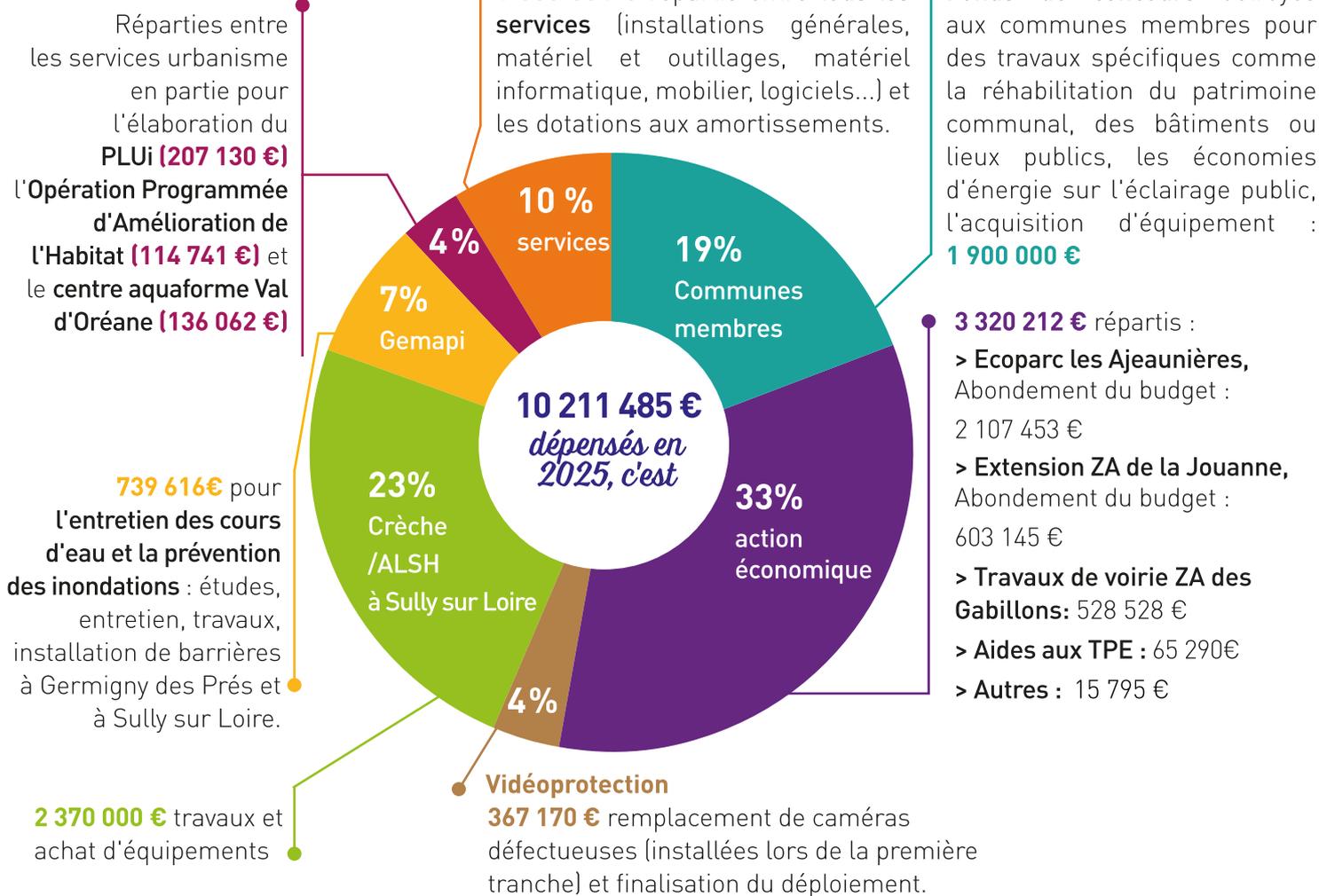
Autofinancement, reversement par l'Etat d'une part de la TVA payée par la collectivité (FCTVA), subventions.

+ infos p.9

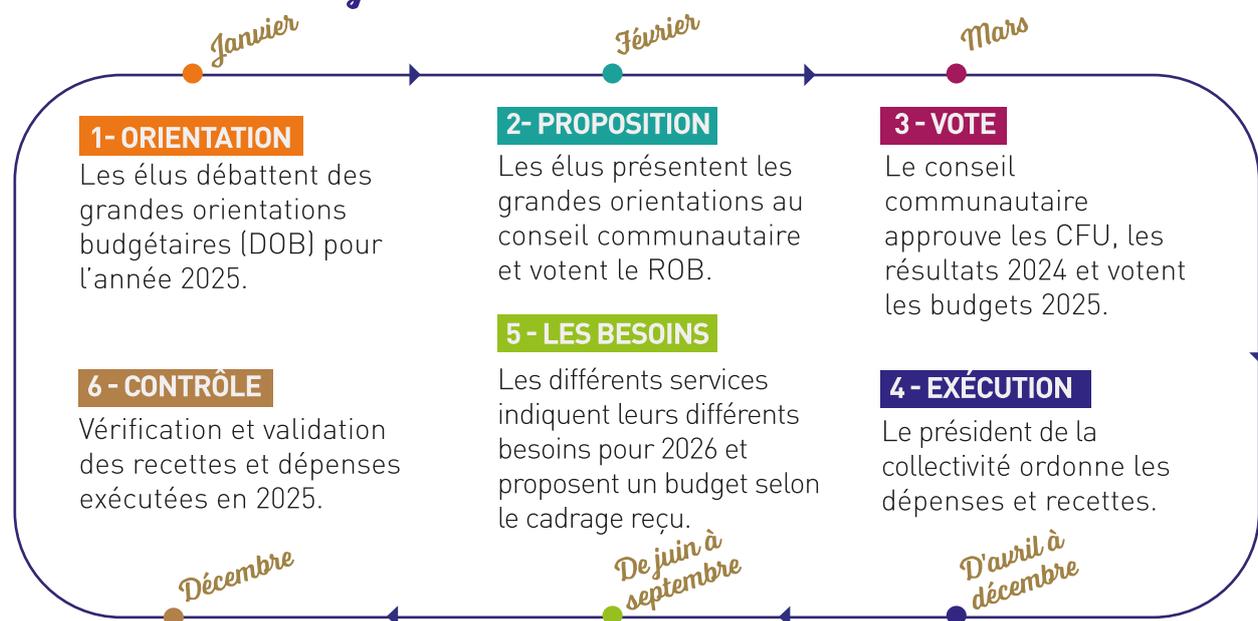
Sigles expliqués dans un lexique page 12

L'INVESTISSEMENT

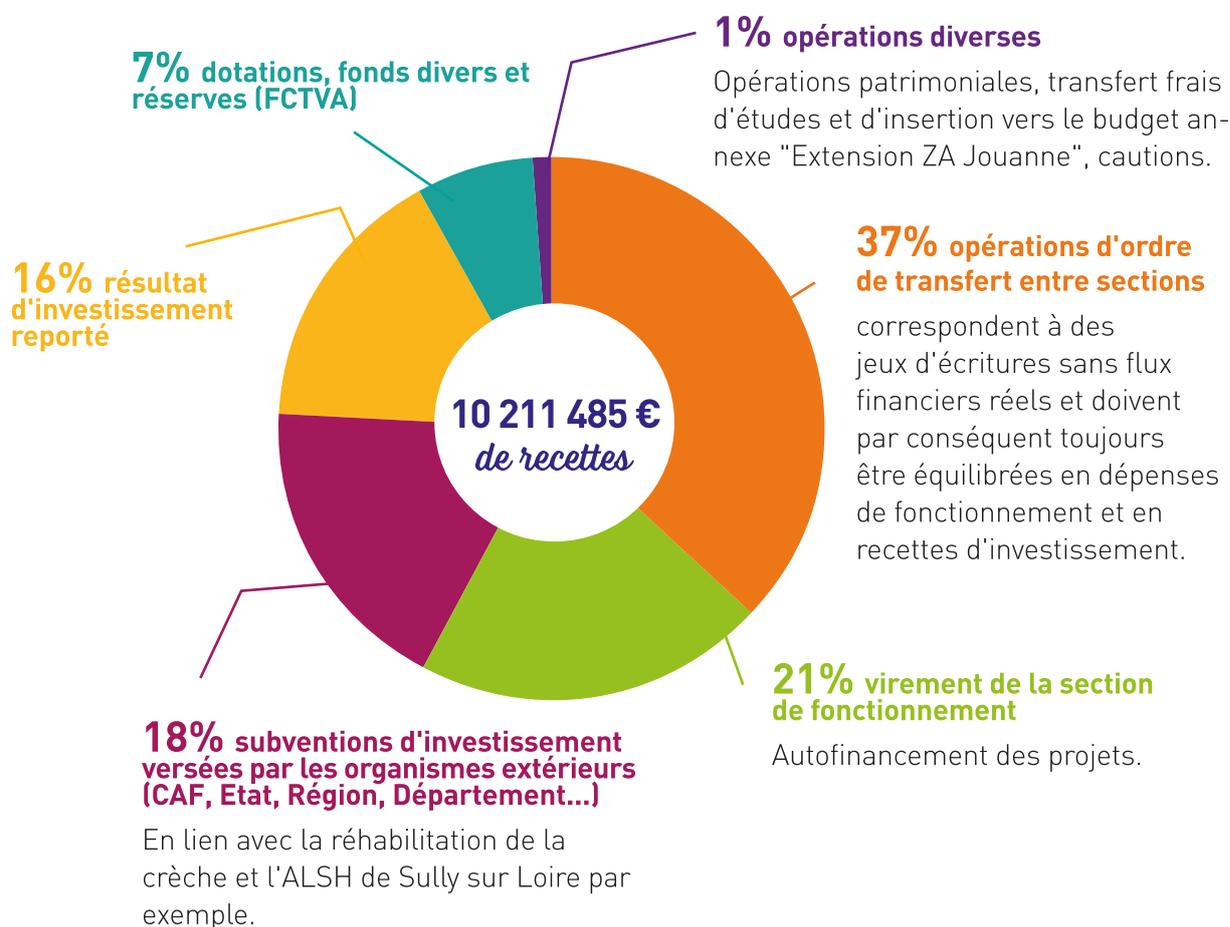
LES DÉPENSES



LE CALENDRIER *budgétaire*

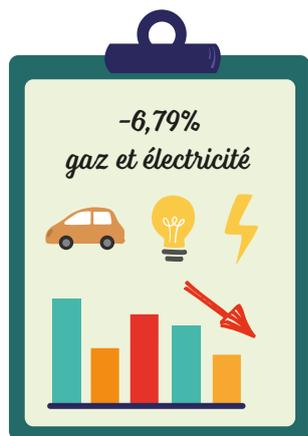
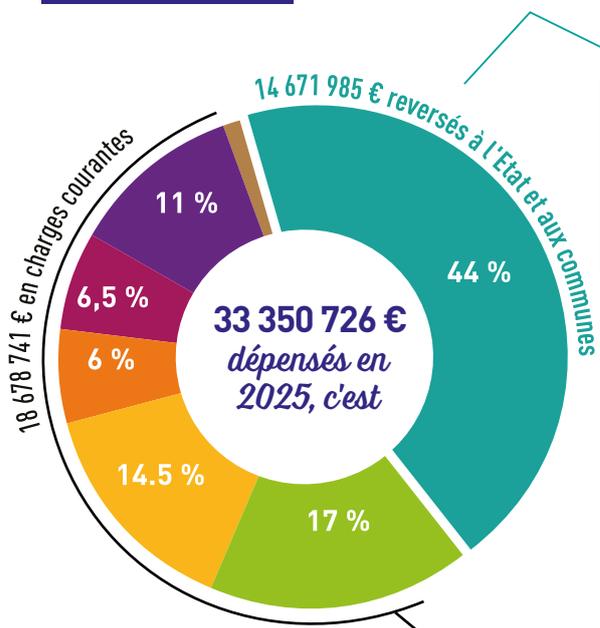


LES RECETTES



LE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES



44% de reversement à l'Etat et aux communes membres

Presque la moitié du budget reversé : **1- à l'Etat (54%)** en partie par le biais du FNGIR et du FPIC pour équilibrer les ressources entre les territoires et **2 - aux communes membres (46%)** afin de diminuer les inégalités de ressources fiscales.

En enlevant les reversements à l'Etat et aux communes membres, **IL RESTE 18 678 741 € POUR COUVRIR LES CHARGES COURANTES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.**

● 17% charges de personnel et frais assimilés

Auxiliaires de puériculture, professeurs de musique, médiateur patrimoine, conseillers emploi, policiers... **des métiers aux services des habitants !**

● 14.5% charges à caractère général

Dépenses courantes : carburant, électricité, fournitures, assurances, entretien et maintenance, prestation de services...

● 11% opérations d'ordre de transfert entre sections

Les dotations aux amortissements des immobilisations permettent de constater annuellement la dépréciation de la valeur d'un bien et de dégager les ressources pour pouvoir le renouveler régulièrement.

● 6.5% virement à la section investissement

● 6% autres charges de gestion courante

● 1% charges exceptionnelles et dotations aux amortissements et provisions

Les principaux postes de dépenses en 2025

Maintien de la politique d'aides aux communes (FPIC, AC, subventions pour les fêtes locales) et doublement, à titre exceptionnel, de la DSC : **6 635 218 €**

Contribution au SDIS : **865 505 €**

Charges de personnel : **5 700 494 €**

Centre aquatique : **733 175 €** : versement des redevances au délégataire : **527 086 €** + prise en charge par la collectivité de **91 351 €** pour limiter l'impact de l'augmentation des tarifs sur les usagers + prise en charge pour les clubs et scolaires 2025 pour l'utilisation du centre aquatique : **114 738 €**

Reversement au budget de l'OTI : **304 581 €**

Contribution versée à l'Etablissement Public Loire pour la gestion et l'entretien courant des digues de la Loire : **265 060 €**

Nouvelle contribution DILICO (Dispositif de Lissage CONjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales - loi de finances 2025) : **244 666 €**

Provisions pour contentieux et risques : **205 000 €**

Etudes réalisées dans le cadre de la compétence Rivières : **113 300 €**

Poursuite de l'OPAH jusqu'en juin puis lancement du pacte territorial France rénov'(cf. p.3) : **100 000 €**

Conclusion d'une convention avec les CMR du Loiret afin de maintenir les interventions en milieu scolaire : **37 612 €**

Etude de gouvernance et de transfert des compétences eau potable, assainissement et pluvial : **28 653 €**

Fin du schéma directeur des mobilités : **18 738 €**

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

13.5 %

Excédent de fonctionnement

Solde entre recettes et dépenses de fonctionnement.

3 %

Produits des services, du domaine et ventes diverses

1.5 %

Opérations d'ordre de transfert entre sections

1%

Autres produits de gestion courante

58.5 %

Impôts locaux particuliers et entreprises

Composés de la TASCOM, l'IFER, la CFE, la taxe GEMAPI, les attributions de compensation et la fraction de TVA (en remplacement de la CVAE et de la taxe d'habitation).

33 350 726 €
de recettes
proviennent de

22.5 %

Dotations de l'Etat et subventions

(CAF, Département, Région...)
Subventions de la **CAF** : 923 000 € réparties entre les services liés à la famille (crèches, accueils de loisirs, animation jeunesse, politique de la ville...)
Subventions **rivières** : 213 787€
Subventions **PACT** : 64 991€

Une CTG, c'est quoi ?

C'est une convention globale territoriale initiée par la CAF qui permet des subventions sur des interventions qui concernent la petite enfance, l'enfance jeunesse, la parentalité, le logement...



Les principales recettes attendues en 2025

✓ La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Elle est la subvention la plus importante versée par l'Etat aux collectivités locales. En diminution, elle représente 1 015 947 € (rappel 2024 : 1 128 830 €).

✓ Légère augmentation des produits des services :

Hausse attendue de la participation des familles pour la crèche de Sully sur Loire avec l'ouverture de la nouvelle crèche en février 2025 et 9 places supplémentaires

Hausse attendue de la participation des familles aux ALSH en raison de l'augmentation des tarifs au 01/01/2025 (pas d'augmentation des tarifs depuis 10 ans).

✓ Dotations et subventions :

1 201 778 € (voir répartition dans le graphique ci-dessus).

✓ Loyers des locaux d'activités :

248 075 €

✓ Excédent de fonctionnement

(4 431 599 €) en hausse de 1 316 556 €

Zoom sur ...

ECO-PARC LES AJEAUNIERES

3 896 443 € > FONCTIONNEMENT

Poursuite des travaux
Coûts liés aux futures ventes : étude géotechnique, bornage à la parcelle
Remboursement des intérêts des emprunts
Écritures de stocks
Pas de ventes prévues sur 2025

4 514 554 € > INVESTISSEMENT

Remboursement du capital pour les 2 emprunts
Abondement du budget principal d'un montant de 2 107 453 €

TOURISME

549 233 € > FONCTIONNEMENT

Influenceurs (production reportage par Nota Bene)
Nouvelle carte touristique par une agence de communication
Action de promotion mutualisée avec l'ADRT (Tourisme Loiret) et les autres offices de Tourisme du Loiret + Affichage dans le métro et les gares d'Ile de France et en digital
Adhésion à Baludik

24 926 € > INVESTISSEMENT

Création de deux parcours numériques ludiques
Remplacement des ordinateurs de caisse des 3 offices.
Panneaux touristiques sur l'A77



EXTENSION ZA DE LA JOUANNE

603 150 € > FONCTIONNEMENT

Acquisition de terrains + frais de notaire
Études (géomètre, géotechnique, fibre...) + maîtrise d'œuvre
Panneau d'affichage permis d'aménager

603 145 € > INVESTISSEMENT

Abondement du budget principal d'un montant de 603 145 €

LEXIQUE

Abondement : versement en complément

AC : attribution de compensation

ADRT : agence de développement et de réservation touristiques

ALSH : accueil de loisirs sans hébergement

CFE : cotisation foncière des entreprises

CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

DSC : dotation de solidarité communautaire

FCTVA : fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée

FNGIR : fonds national de garantie individuelle des ressources

FPIC : fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales

Gemapi : gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

IFER : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

OPAH : opération programmée d'amélioration de l'habitat

OTI : office de tourisme intercommunal

PACT : projets artistiques et culturels de territoire

ROB : rapport d'orientations budgétaires

SDIS : service départemental d'incendie et de secours

TASCOM : taxe sur les surfaces commerciales

ZA : zone d'activités

Laissez-vous surprendre par votre territoire !

Une sortie en plein air, ça fait toujours du bien, alors l'Office de Tourisme a créé tout spécialement pour vous des boucles cyclo-touristiques en complément de la Loire à Vélo afin d'allier bien-être, nature et patrimoine.



Zoom sur GUILLY

Circuit des Mariniers : 12km
Départ : place de l'église

1 A rue des écoles, puis à rue de la Mairie pour rejoindre la rue de la Loire jusqu'à la Croix Tibi. De là, profitez d'une magnifique vue unique sur Saint Benoît sur Loire avec en 1^{er} plan le hameau du Port.

2 A suivre le SHVR jusqu'au chemin à en direction du Moulin de Bel-Air Bornes de Loire.

3 Au carrefour à pour retrouver la D 107 et après le cimetière à puis à et encore à . Le Ponteau Croix de chemin.

4 Remontez la rue de la Sergenterie jusqu'à la D 107.

5 A rue du Val et au carrefour à puis à et tout .

6 A la patte d'oie à et à . Puis traversez le Leu à Neuvy en Sullias.

7 A rue du Mont et tout puis rue du Gué de Mont tout Magnifiques propriétés.

8 A la 2^e à engagez-vous dans la rue du Leu pour atteindre la levée de la Loire par la rue des Pêcheurs.

9 Puis à dans l'ancien port de "Bouteille" et poursuivre tout Gabare, girouet, méandre de Guilly, ancienne briqueterie du XIX^e s. et vestiges de l'époque de la marine de Loire.

10 A la croix Tibi tournez à pour un retour dans le cœur du village de Guilly.

Vous en avez encore sous le pied ?

Découvrez les 18 boucles cyclo :

> Dans nos Offices de Tourisme (Sully sur Loire, Saint Benoît sur Loire et Germigny des Prés).

> En ligne dans l'onglet > bouger > les boucles cyclables sur le site :

www.tourisme-valdesully.fr



Instant(s) de vie

PETITE ENFANCE / BIBLIOTHÈQUES

Journée du tout-petit

180 participants (enfants et parents) étaient au rendez-vous ! Spectacle de la Compagnie des Sans Lacets complet sur deux séances, espace sensoriel captivant, comptines en musique, parcours de motricité... pour le plus grand plaisir des petits explorateurs.



RENCONTR'ECO

Cybersécurité

Entreprises et élus ont pu dialoguer directement avec des experts en cybersécurité. Conseils pratiques, échanges concrets et un vif intérêt des participants qui se projettent dans le renforcement de leur protection face aux cyber menaces.



PATRIMOINE

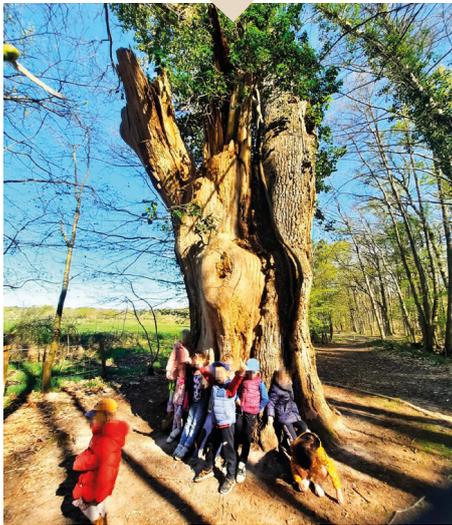
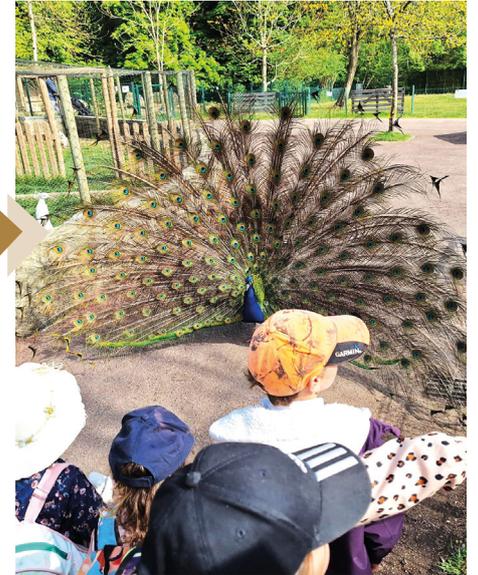
Journées des métiers d'art

Près de 1 800 visiteurs ont transité par le Belvédère et les 2 ateliers ouverts pour l'occasion durant le week-end des 5 et 6 avril pour découvrir et s'initier aux savoir-faire des artisans présents. Un grand merci à tous.

ENFANCE

Vives les vacances !

Entre les sorties nature (domaine du Ciran, parc floral de la Source...) et les activités ludiques et créatives : les accueils de loisirs du #ValdeSully étaient en pleine effervescence durant les vacances de printemps.



NUMÉRIQUE

Lauréat

Les actions des conseillers numériques comptent parmi les 43 lauréats de l'appel à projets « Inclusion et médiation numérique » de l'État et de la Région Centre-Val de Loire. Café numérique, démarches en ligne, ateliers en EHPAD ou apprentissage du français : autant d'initiatives pour favoriser l'autonomie numérique.



EMPLOI

Pour les jeunes

Près de 100 élèves de 3^e du collège de Sully sur Loire ont pu échanger, fin mars avec 15 professionnels issus de 9 structures différentes. Une belle opportunité pour ces collégiens de mieux appréhender la réalité des métiers et d'affiner leurs projets d'orientation.



Dans cette même dynamique, un forum de l'emploi consacré aux "jobs d'été", emplois saisonniers, contrats d'apprentissage et contrats d'alternance a été organisé début avril à la Maison pour tous. Swiss Krono, McDonald's, Super U... Une douzaine d'entreprises locales ont répondu présentes.

JUIN

Dimanche 15 - Archéologie
Journées européennes
de l'archéologie
Ouzouer sur Loire - dès 10h

Samedi 28 - Plein air, concert ciné
Germigny en fête !
Germigny des Prés - dès 19h

Dimanche 29 - Musique folk cajun
Concert de l'oratoire : Cocodri
Germigny des Prés - 18h

JUILLET

Jeudi 3 - Conférence
L'astrolabe et l'astronomie
Saint Benoît sur Loire - 18h

Vendredi 4 - Ciné plein air
Les Petites Victoires
Saint Aignan des Gués - dès 22h

Dimanche 6 - Musique world
Concert de l'oratoire : Azadi
Germigny des Prés - 18h

Vendredi 11 - Ciné plein air
Princesse Mononoké
Guilly - dès 22h

Du Mardi 22 au vendredi 25
Créez votre lanterne et défilez
lors de *Place aux étoiles* !
Saint Benoît sur Loire
10h-13h ou 14h-17h

Samedi 26 - Astronomie
Place aux étoiles !
Saint Benoît sur Loire - 18h à 1h

AOÛT

Dimanche 3 - Mentalisme
Concert de l'oratoire
Titre définitif* (*titre provisoire)
Germigny des Prés - 18h

Dimanche 10 - Musique classique
Trio baroque
Sully sur Loire - 17h

Dimanche 17 - Musique classique
Trio à cordes
Sully sur Loire - 17h

Dimanche 24 - Musique classique
Fabienne Conrad,
quatuor à cordes
Sully sur Loire - 17h

Dimanche 31 - Musique classique
Quintette
Sully sur Loire - 17h

SEPTEMBRE

Samedi 20
Dimanche 21
Journées européennes
du patrimoine
En Val de Sully

Samedi 20 - Balade spectacle
Le Jardin aux oiseaux
Saint Florent - 15h

Jeudi 25 - Conférence
L'Atlas historique du ciel
Saint Benoît sur Loire - 18h

Dimanche 28 - Arts de la piste
La journée des mômes
Les Bordes - 11h

Agenda complet sur www.valdesully.fr/la-saison-culturelle
Réservez dès maintenant ou découvrez toutes nos activités en entrée libre !

